

fériés, par autorisation spéciale du vicaire apostolique LAURENT. La population de Cap — encore fort clairsemée — y assistait aux services religieux jusqu'à ce que la localité put inaugurer sa propre chapelle, en 1853. (9)

Membre de la Constituante de 1848, il continua à être honoré de la confiance de ses électeurs, de 1848 à 1856. La Chambre ayant été dissoute à la suite du « Coup d'Etat », Funck renonça à se présenter à ses électeurs « malgré leurs sollicitations ». (10) Comme, d'une part,



Jean-Baptiste-Melchior Funck  
D'après une photo app. à M. Alb.-Jos. Funck

d'après la nouvelle charte constitutionnelle, il y avait incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions de notaire et que, d'autre part, le baromètre politique était à l'orage, Funck n'eut guère à hésiter.

Il décéda le 13. 3. 1861 à Cap où il est enterré.

Le 9. 9. 1839 il avait épousé à Diekirch Philippine-Henriette VANNERUS (1812-1894) fille du notaire Fr. Julien VANIERUS et de sa première épouse M.-Th. SIVILLE. Cinq enfants étaient issus de cette union : outre ADELINÉ, née en 1847 à Cap où elle mourut célibataire en 1925, Henri, Marie, Justine et Charles. (11)

1. HENRI, né le 29. 8. 1840 à Mamer, était, d'après son nécrologue, un homme très estimé pour ses manières simples et amènes.